

## FISCALITE DES COLLECTIVITES LOCALES DU RHÔNE

Compte tenu des changements récents intervenus dans ce domaine, CANOL présente pour les 4 grandes collectivités du Rhône, la situation de leurs ressources fiscales réelles 2009 publiées dans leurs comptes administratifs et celles qu'elles ont estimées dans leur budget 2011.

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le fait que ces budgets 2011 sont établis, non en fonction des comptes de l'année précédente, comme la logique l'imposerait, mais en fonction du budget voté un an plus tôt... qui ne tient donc pas forcément compte de la réalité et minimisent souvent les recettes !

### Ville de Lyon

Ressources 2009 (compte administratif) en K€		Ressources 2011 (budget) en K€	
libellé	montant	libellé	montant
contributions directes (TH + TFB + TFNB)	269 688	contributions directes (TH + TFB + TFNB)	286 686
attribution de compensation	48 611	attribution de compensation	48 871
dotation de solidarité communautaire	2 794	dotation de solidarité communautaire	2 779
taxes funéraires	216	taxes funéraires	200
droit de place	1 988	droit de place	1 750
droits de stationnement	7 827	droits de stationnement	11 605
taxe électricité	9 014	taxe électricité	9 211
taxe de séjour	2 259	transférée au Grand Lyon	
Spectacles	36	Spectacles	0
Casinos	4 889	Casinos	4 440
publicité extérieure	738	publicité extérieure	966
Droits de mutation	15 943	Droits de mutation	21 000
Autres	21	Autres	19
Compensation des mesures d'exonération	10 186	Compensation des mesures d'exonération	10 363
<b>TOTAL</b>	<b>374 210</b>	<b>TOTAL</b>	<b>397 890</b>
		Augmentation	6,33%

### Grand Lyon

Ressources 2009 (compte administratif) en K€		Ressources 2011 (budget) en K€	
libellé	montant	libellé	montant
Taxe professionnelle	557 713	fiscalité directe (CFE, IFER, TASCOM)	170 905
Attributions de compensation TPU	11 547	Attributions de compensation TPU	11 300
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	106 654	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	108 200
		Taxe d'habitation (part département)	135 433
		Taxe foncière non bâti	942
		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	129 176
		Taxes de séjour	3 000
		Autres taxes	16 461
Compensation des mesures d'exonération	14 674	Compensation des mesures d'exonération	12 100
Autres attributions (748800)	132	Autres attributions (748800)	145 943
<b>TOTAL</b>	<b>690 720</b>	<b>TOTAL</b>	<b>733 460</b>
		Augmentation	6,19%

**CVAE = Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

**CFE = cotisation foncière des entreprises**

**IFER = imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux**

**TASCOM = taxe sur les surfaces commerciales**

**Dans ce budget, le Grand Lyon se dit "prudent", ne détaillant pas les nouvelles taxes, ni la compensation versée par l'Etat au titre du remplacement de la taxe professionnelle.**

**Alors que le Grand Lyon fixait lui-même les taux de taxe professionnelle et de TEOM, son pouvoir fiscal se réduit, car il ne pourra plus fixer que les taux de CFE, de taxe d'habitation et de TEOM.**

**Pour 2011, ces différents taux seront votés en avril 2011.**

## Conseil Général

Ressources 2009 (compte administratif) en K€		Ressources 2011 (budget) en K€	
libellé	montant	libellé	montant
Contributions directes (TH, TFB, TFNB)	525 214	Contributions directes (TFB, TFNB)	219 200
Droits de mutation (DTMO)	161 720	Droits de mutation (DTMO)	192 000
Droits d'enregistrement	2 392	CVAE	289 000
Taxe espaces naturels sensibles	7 238	IFER	1 700
taxe conseils d'archit.	2 040	Autres	2 000
Taxe conventions d'assurance	68 347	Taxe conventions d'assurance	69 400
Taxe électricité	14 982	Autres taxes	25 500
TIPP	123 642	TIPP	132 700
Taxe addit. à taxe de séjour	159		
Autres taxes	4		
Compensation des mesures d'exonération	7 355	Compensation des mesures d'exonération	92 700
<b>TOTAL</b>	<b>913 093</b>	<b>TOTAL</b>	<b>931 500</b>
		Augmentation	2,02%

## Conseil Régional

Ressources 2009 (compte administratif) en K€		Ressources 2011 (budget) en K€	
libellé	montant	libellé	montant
Contributions directes (TFB, TFNB)	458 338	CVAE	381 600
Cartes grises	227 825	Cartes grises	227 000
Droits de mutation (DTMO)	70	Droits de mutation (DTMO)	0
Contrib. dévelpt apprentissage	53 172	Contrib. dévelpt apprentissage	54 500
TIPP	322 847	TIPP	315 000
Compensation au titre des Exonérations	8 525	Compensation au titre des Exonérations	15 300
		IFER	65 800
		FNGIR	12 500
		DCRTP	8 300
<b>TOTAL</b>	<b>1 070 777</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 080 000</b>
		Augmentation	0,86%

FNGIR = Fonds National de garantie Individuelle des Ressources

DCRTP = Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle